

**PROCES – VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAULZET–  
SEANCE DU VENDREDI 19 JUIN 2020 à 20h15**

L'an deux mil vingt, le vendredi 19 juin à vingt heures quinze minutes, le Conseil Municipal de la Commune de SAULZET, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-François HUBERT, Maire.

Présents : Messieurs Jean-François HUBERT, Bernard FONCELLE, Alain JACQUET, Gérard MARTIN, Philippe TIAUD, Bernard TOUREAUX, Mesdames Sylvie BOYER, Valérie JACQUET, Stéphanne MEUNIER, Clémence VARIN-HUBERT

Absents excusés : Nicolas CHOLLET donne pouvoir à Jean-François HUBERT

Madame Stéphanne MEUNIER a été élue secrétaire de séance

**PREAMBULE : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE REUNION**

Monsieur le Maire propose de valider le procès-verbal de la réunion du 23 mai dernier 2020, expédié à tous les membres.

A l'unanimité et sans remarque, le procès-verbal est approuvé.

**POINT N° 1 : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION**

Sur proposition de Monsieur le Maire, Le Conseil Municipal décide à l'unanimité les taux d'imposition pour 2020 qui restent les mêmes que l'année passée, soit :

- Taxe Foncière (bâti) : 11,93 %
- Taxe Foncière (non-bâti) : 36,65 %

**POINT N°2 : VOTE DES SUBVENTIONS COMMUNALES 2020 AUX ASSOCIATIONS ET DIVERS ORGANISMES**

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les subventions communales 2020 pour un montant de 3 900 euros. Elles seront inscrites au budget primitif de l'année 2020 à l'article 6574.

**POINT N° 3 : EXAMEN ET VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS : BUDGET COMMUNE, ASSAINISSEMENT ET LOTISSEMENT DU PETIT CHÂTEAU**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, vote les propositions nouvelles du budget primitif 2020 « **Commune** » qui s'équilibre en recettes et en dépenses à :

- Section de fonctionnement : 377 925 euros
- Section d'investissement : 159 253 euros

A l'unanimité vote les propositions nouvelles du budget primitif 2020 « **Assainissement** » qui s'équilibre en recettes et en dépenses en section de fonctionnement et qui est en suréquilibre en section d'investissement comme suit :

- Section de fonctionnement : 32 556 euros
- Section d'investissement : Dépenses : 15 476 euros  
Recettes : 20 530 euros

A l'unanimité vote les propositions nouvelles du budget primitif 2020 « **Lotissement Le Petit Château** » qui s'équilibre en recettes et en dépenses en section de fonctionnement et qui est en suréquilibre en section d'investissement comme suit :

- Section de fonctionnement : 128 401 euros
- Section d'investissement : Dépenses : 223 655 euros  
Recettes : 336 146 euros

**POINT N° 4 : LOTISSEMENT DU PETIT CHÂTEAU : CHOIX D'UN PRÊT**

Monsieur le Maire expose : la commune doit contracter un prêt afin de rembourser le prêt relais de 200 000 euros qui avait été signé le 7 juillet 2017 afin de financer l'achat de terrains pour la réalisation du lotissement du Petit Château et qui doit être remboursé au 1<sup>er</sup> septembre 2020. Le Maire pense que nous avons la possibilité de diminuer le capital emprunté et propose donc d'effectuer un emprunt de 150 000 euros. Plusieurs propositions ont été faites par le Crédit Agricole Centre France. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de retenir la proposition d'un prêt à taux fixe trimestriel et à échéance constante :

- Montant : 150 000 euros
- Durée : 180 mois
- Taux : 0.98 %
- Frais 150 euros
- Somme des intérêts : 11 478.36 euros
- 1<sup>ère</sup> échéance : 29 septembre 2020

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat Correspondant.

## **POINT N°5 : RENOUELEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE D'IMPOTS DIRECTS (CCID)**

Monsieur le Maire fait part d'un courrier de la Direction Générale des Finances Publiques de l'Allier dans lequel il est demandé de constituer une nouvelle commission communale d'impôts directs comme le prévoit l'article L650-1 du Code Général des Impôts. Aussi convient-il de dresser une liste de 24 contribuables soit le double de personnes qui seront en définitive désignés par l'Administrateur général des Finances Publiques pour participer à cette commission.

Après délibéré, le Conseil Municipal propose :

**Commissaires titulaires :** AUBUGEAU Romain, BATTAGLIA Bruno, BAUDERON Frédéric, BESSON Jean-Claude, (extérieur commune) BESSON Yvette, BONNELYE Eric, CHOLET Catherine, DUMET Marie, FONCELLE Bernard, GENEVRIER Gérard, JAFFEUX Colette, JOLY Patrice

**Commissaires suppléants :** COMTE Florence, CROCHET Madeleine, FONCELLE Eric, GOUERAND Marie-Hélène, GROBOST Guy, MECHIN Richard, ROPIQUET Kévin, THABARANT Lenny, TIAUD Philippe, VACHER Olivier, VASSON Nathalie, VOIRET Ludovic

## **POINT N° 6 : DEMANDES DE SUBVENTIONS**

➤ Il est accordé à l'unanimité une subvention de 70 euros au Conservatoire d'Espaces Naturels de l'Allier.

➤ Le Centre Social La Magic a développé un partenariat avec l'Association Réseau Afrik'Allier dont l'objet est la coopération culturelle avec le Burkina Faso. Cette association souhaite réaliser un puits de captage de l'eau à Pô, ville dans laquelle se construit un centre socio-culturel « Nature et Tradition », afin de permettre l'accès à l'eau aux habitants du quartier. Une subvention de 100 à 400 euros est sollicitée. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de verser à l'association Réseau Afrik'Allier une subvention de 70 euros qui sera imputé à l'article 6574.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- ✓ Jean-François Humbert et Gérard Martin iront à la réunion pour le tirage des Jurés d'Assises pour la commune de Saulzet le jeudi 2 juillet à St Bonnet de Rochefort.
- ✓ La demande de subvention pour les travaux de voirie a été acceptée : Un rendez-vous est fixé le 22 juin 2020 avec la société EIFFAGE pour finaliser les travaux prévus au Clos St Julien, au niveau de la montée pour accéder au réfectoire en cours de construction et tranchées devant l'école.
- ✓ Réfectoire : l'achat d'un puits pour le stockage des eaux pluviales est prévu
- ✓ Les feux d'artifice étant commandés mais reportés en 2021 une moitié de la facture sera payée en 2020 et l'autre partie en 2021 soit 775 € chaque année.
- ✓ Information du report du Duathlon au 27 septembre 2020 qui passera à GANNAT, MONTEIGNET SUR ANDELLOT et SAULZET.
- ✓ Suite à la demande d'un habitant d'installer un dos d'âne devant sa propriété, M. Philippe TIAUD s'est renseigné et il s'avère que c'est interdit hors agglomération. Un courrier lui sera adressé en ce sens.  
De plus, M. Humbert s'est renseigné auprès de la Préfecture et de la Chambre d'Agriculture sur l'utilisation des pesticides dans les champs.
- ✓ Monsieur le Maire a reçu la demande d'un apiculteur de Gannat d'installer des ruchers sur le terrain du bassin. Le conseil décide de rencontrer cette personne pour qu'elle présente son projet.
- ✓ Le Maire informe le conseil que le président du CLAS (Association des Anciens) a présenté sa démission. Le renouvellement du bureau sera prévu en septembre.
- ✓ Un rendez-vous avec ENEDIS est prévu le 24 juin pour une réunion de chantier concernant le raccordement électrique du réfectoire.
- ✓ Réunion du SIVOS le 23 juin 2020
- ✓ Réunion du Conseil Communautaire le 25 juin 2020

Urbanisme : Réalisation d'une véranda, rue du Charron  
Absence de réclamations ou remarques sur le cahier de doléances

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 H 05